

Marie Moret à Caroline de Barrau de Muratel, 23 décembre 1886

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (2)

Collation2 p. (413r, 414v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Caroline de Barrau de Muratel, 23 décembre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/44586>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 décembre 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Barrau de Muratel, Caroline de \(1828-1888\)](#)

Lieu de destination 10, avenue de Tourville, Paris

Description

Résumé Marie Moret désire comme sa correspondante l'élection de Pauline Kergomard au Conseil supérieur de l'Instruction publique mais les écoles du Familistère étant libres, leurs maîtres et maîtresses ne participent pas à ces élections.

Mots-clés

[Éducation](#), [Élections](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Kergomard, Pauline \(1838-1925\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familištore
25 décembre 1856

Madame

J'ai lu avec le plus vif intérêt votre lettre du 2^{me} et et désire comme vous l'élection de M. de Hergouët au conseil supérieur de l'instruction publique. Mais j'ai le regret de vous dire que nous ne pourrons à peu près rien faire ici en faveur de cette candidature.

Les écoles du Familištore sont une institution

Madame Caroline de Barrau.

libre; conformément à la loi, notre personnel enseignant n'a pris part, même aux élections du conseil départemental, que pour la nomination des délégués chargés du scrutin. Aucun de nos maîtres, aucun de nos maîtresses, n'est appelé à prendre part aux élections du conseil supérieur.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués

Marie Godin

P.S. Je ne m'appelle pas

Amélie. J'ai une
tante : Madame Dallet
qui s'appelle Emilie
et pleno part officieuse-
ment ici à la direction
de l'enseignement.

Comme vous, elle sou-
haite ardemment
l'élection de Madame
Kergomard au conseil
supérieur et, comme moi
elle regrette une indisponi-
bilité à cet égard.